

## **Les habitants d'une commune rurale testent des solutions pour un éclairage public "durable" (44)**

Publié le 10/06/2013

Environnement - Energie - Transports

Loire-Atlantique (44)

Depuis quelque temps, l'éclairage public ne satisfaisait plus les élus de la commune littorale de Préfailles en Loire-Atlantique. Afin de le moderniser, tout en réduisant la consommation électrique et la pollution lumineuse, la commune a testé durant une année différentes solutions, en lien étroit avec les habitants. Des ajustements ont été réalisés en cours de test, et un bilan dressé en mars 2013.

En 2009 et 2010, la commune Préfailles (1.234 habitants l'hiver, environ 13.000 l'été) avait déjà expérimenté des coupures d'éclairage nocturne. Ce test - qui avait fait l'objet d'un questionnaire auprès des habitants - avait réduit la consommation énergétique de 25%. Les élus de la commune veulent aller plus loin et décident rapidement d'envisager des solutions plus durables. D'autant que les économies réalisées précédemment permettent d'envisager de financer au moins en partie une nouvelle phase expérimentale.

### **Faire des choix en pleine connaissance de cause, en impliquant les habitants**

La décision est prise d'expérimenter cinq propositions techniques mises en place par un prestataire : éclairage à la demande en composant un numéro de téléphone gratuit, éclairage par détection de présence, éclairage en alternance, baisse d'intensité lumineuse, coupures. Ces solutions techniques sont implantées dans différents quartiers et rues (voir encadré ci-dessous), en fonction des typologies des habitants (permanents, vacanciers...). Et cela pour une durée d'un an (2012-2013). Ces expériences ont été accompagnées par une information et une forte implication des habitants, orchestrées dès le démarrage par la municipalité. Les nouvelles installations, réversibles, ont fait l'objet d'une inauguration, ouverte à tous, en présence de l'équipe municipale, avec organisation de visite sur les sites expérimentaux. Une chargée de mission Environnement a également été recrutée : à raison d'un mi-temps pour le suivi technique et quotidien de l'opération, son autre mi-temps étant consacré à une autre mission. Par ailleurs, la commune annonce son intention de créer un groupe d'évaluation avec des habitants, et relaie l'information via la presse locale. Un nouveau questionnaire est distribué dans les boîtes aux lettres.

### **Groupe d'évaluation d'une vingtaine d'habitants et une adresse e-mail**

Très rapidement, un groupe rassemblant une vingtaine d'habitants se constitue. L'engagement de ces volontaires est à la mesure de la volonté d'écoute des élus. "Les élus qui étaient présents aux

réunions ont tout de suite clairement affiché leur volonté de prendre en compte les remarques des habitants pour améliorer le dispositif et le réajuster si besoin", explique Aurélie Vermeulen, chargée de mission Environnement, qui assure l'animation en lien avec les élus. Résultat : la mobilisation des habitants est réelle et le groupe d'évaluation se réunit à quatre reprises. Les habitants pouvaient également à tout moment s'exprimer via une adresse mail dédiée. Ce qui a permis différents réglages effectués à mi-parcours. Par exemple, la puissance du seuil de confort a été baissée de 30 % dans un des quartiers. De deux lanternes sur trois éteintes dans une autre rue la municipalité est passée à une lanterne sur deux, etc. En fin de période de test, un questionnaire final d'évaluation a été distribué dans les différents quartiers concernés.

## **Solutions retenues : la parole des habitants écoutée**

L'économie réalisée est estimée à environ 17.516 euros, hors abonnements. En outre, la mairie n'a pas remarqué d'incivilité ou d'incidents particuliers liés à l'obscurité. Si la solution la plus économique a été celle qui consistait à augmenter l'intensité de l'éclairage via l'appel téléphonique, c'est bien la parole des habitants qui a été écoutée, Ces derniers sont davantage convaincus par les baisses d'intensité de l'éclairage et le système de détection de présence.

La municipalité prévoit donc maintenant de réduire de 50% les points lumineux là où cela s'avère rationnel. Ailleurs, c'est l'option détection de présence qui sera utilisée. L'ensemble des travaux devrait être réalisé, par tranches, dès 2013, avec l'aide financière de l'Ademe et du syndicat de l'énergie du département.

Lucile Vilboux / Acteur Rural pour la rubrique Expériences des sites [www.mairieconseils.net](http://www.mairieconseils.net) et [www.localtis.info](http://www.localtis.info)

### **Cinq expérimentations mises en place dans différents lieux**

Le coût total de l'expérimentation s'est élevé à 56.000 euros, dont 50% financés par l'Ademe et 50% par la collectivité. Toutes ces solutions et installations étaient réversibles et le matériel en partie loué. Quatre étaient localisées sur un ensemble de rues ou une rue, l'une était appliquée sur la quasi-totalité de la commune.

**Eclairage à la demande** : les ampoules LED sont mises en veilleuse et passent en éclairage de confort pour dix minutes lorsque le passant compose un numéro de téléphone gratuit dédié (il s'inscrit pour cela préalablement en mairie). Cette formule a nécessité le remplacement de 23 anciennes lampes par des lanternes à LED ainsi que la location d'un module de communication. Détecteur de présence : permet de passer de l'éclairage en veilleuse à un niveau supérieur de confort durant quatre minutes (en l'absence d'autres mouvements). Cette formule a nécessité remplacement de 12 têtes de luminaires par 12 lanternes à LED équipées chacune d'un détecteur de présence).

**Eclairage en alternance** : éteindre deux lanternes déjà en place sur trois.

**Abaissement de l'intensité lumineuse** de 50% via un module de variation installé sur 17 lanternes.

**Coupures** : dans toute la commune (sauf le centre-bourg et le secteur commercial), les lumières sont éteintes de 2h à 5h30, même dans les rues où s'opérait déjà une des trois autres expériences.

## **Contacts**

### **Commune de Préfailles**

17 Grande Rue  
44770 Préfailles

Tél. : 02 40 21 60 37

Fax : 02 40 64 55 15

Courriel : [mairie@prefailles.fr](mailto:mairie@prefailles.fr)

Nombre d'habitants : 1234

### **Jean-Luc Le Brigand**

Maire

### **Aurélie Vermeulen**

Chargée de mission

Tél. : 02 40 21 60 37

[environnement@prefailles.fr](mailto:environnement@prefailles.fr)

## **POUR ALLER PLUS LOIN**

Expérimentation éclairage

## **LIRE AUSSI**

**Bouquet d'expériences sur la sensibilisation aux économies d'énergie 29/09/2015**

